N° 1477. — 4e Année. CINQ CENTIMES Mardi 5 Janvier 1892

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, [illegible]
TOURCOING, rue Verte, [illegible]

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
Annonces .... [illegible] la ligne
Réclames .... [illegible]
Faits divers .... [illegible]
Locales .... [illegible]

Les annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING, aux Bureaux du Journal; à Lille, [illegible]; à PARIS, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10, et à BRUXELLES, pour la BELGIQUE et la HOLLANDE, à la [illegible] de Publicité générale, [illegible]

TÉLÉPHONE

ON DEMANDE UN CANDIDAT

La presse réactionnaire est, pour l'instant, très embarrassée.

Il y a lieu de choisir un successeur à M. Freppel, ancien député de Brest, et la chose ne va pas sans tiraillements.

Les uns ont proposé M. Gouthe-Soulard les autres M. Turinaz, d'autres encore l'abbé d'Hulst en passant par le père Monsabré. Cinq ou six noms différents de ceux que nous venons d'indiquer ont également été mis sur le tapis et les conservateurs ne sont pas, à l'heure actuelle, plus avancés qu'au premier jour.

Le lendemain même de la mort de M. Freppel, les diverses fractions du parti réactionnaire paraissaient d'accord sur un point. Il fallait disaient-ils, nommer un évêque à la succession de l'évêque d'Angers. Aujourd'hui, les opinions ont changé.

Le *Figaro* croit que l'intérêt des conservateurs n'est pas de mêler un membre du clergé à la lutte électorale.

Le *Moniteur universel*, journal qui partage avec le *Gaulois* le privilège de recevoir les confidences du comte de Paris, soutient énergiquement la candidature de M. l'abbé d'Hulst, recteur de l'Université catholique de Paris, orléaniste des socles à la tonsure.

D'autre part, le comité conservateur du département du Finistère ayant les oreilles assourdies de tous les noms qu'on lui jette à la tête depuis quelques jours, a décidé de ne plus accorder la moindre attention à la cacophonie dont la presse catholique lui offre une audition. Puis, ne pouvant pas tirer un candidat aux dés, procédé qu'utilisait jadis Bridoison pour rendre la justice, le comité a découvert tout-à-coup que le meilleur moyen de trouver un candidat serait peut-être de demander aux électeurs intéressés ce qu'ils ont l'intention de faire.

Et voilà où les choses en sont, pour l'instant. Que sortira-t-il de là ? Bien malin qui pourrait, dès aujourd'hui, le dire.

On peut toutefois voir par l'embarras dans lequel se trouvent les conservateurs, que le parti commence à s'effriter singulièrement et n'offre plus — à beaucoup près — le caractère de résistance d'autrefois.

Jadis, les catholiques écoutaient le Pape avant d'ouïr les évêques et personne, parmi les militants du parti, n'eut songé à contester l'infaillibilité, et peut-être même l'impeccabilité du Saint-Père.

Aujourd'hui, dans une certaine fraction du parti réactionnaire, on fait cas de Léon XIII autant que du concierge du Vatican.

On ne sait même plus où prendre le mot d'ordre.

Est-ce auprès du Nonce. Est-ce auprès de M. de Cassagnac ?

Est-ce auprès des évêques ?

Est-ce auprès de M. d'Haussonville ou de M. Arthur Meyer ? Questions multiples auxquelles chacun répond diversement suivant son tempérament et ses idées spéciales.

C'est l'anarchie au sein du parti conservateur.

En attendant, les électeurs du Finistère restent le « bec dans l'eau » très embarrassés de devoir faire un choix que personne n'a encore su faire pour eux, bien que tout le monde s'en soit mêlé.

Il se trouve parfois des Jérôme Paturot qui recherchent des circonscriptions électorales.

Les électeurs de la première circonscription de Brest retournent la situation et recherchent en ce moment, un Jérôme Paturot.

Le trouveront-ils. Là est la question.

Si par hasard quelqu'un connaissait un candidat portant ou non la soutane, mais suffisamment orthodoxe pour ne pas effaroucher les sentiments religieux des têtes de colonne du parti réactionnaire de France, prière d'en aviser aussitôt le comité, très perplexe, des conservateurs du Finistère.

Là bas, on demande anxieusement un candidat.

Qu'on se le dise !

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

L'ENTENTE FRANCO-RUSSE

Un article du « Nord »

Le *Nord*, de Bruxelles, dont on connait les relations avec la chancellerie de Saint-Pétersbourg, définit comme suit le caractère de l'entente franco-russe :

La Russie et la France n'entendent pas se placer au-dessus des traités et ne songent pas le moins du monde à invoquer la raison d'Etat pour justifier des faits accomplis, contrairement au droit public.

L'entente franco-russe est une alliance essentiellement conservatrice, basée non seulement sur la communauté d'alliance de plus en plus manifeste, mais aussi sur la communauté de principes, en matière de politique internationale.

La vraie ligue de la paix, c'est celle des cabinets qui, tout en affirmant le caractère obligatoire des traités, évitent avec soin de fournir aux éléments perturbateurs l'occasion de hâter la crise que les organes de la triple alliance proclament inévitable.

La France et la Russie sont d'accord sur ce point essentiel que la prolongation d'un état de choses médiocrement satisfaisant en Orient et ailleurs est toujours préférable à une solution acceptée au prix d'une commotion qui ébranlerait dans ses fondements la société européenne.

LES FINANCES DE LA RÉPUBLIQUE

Dans la discussion du budget M. le rapporteur général de la commission des finances du Sénat a prononcé un discours instructif et probant qui résume les phases diverses de notre situation budgétaire depuis vingt ans.

A l'extension des dépenses a correspondu une augmentation normale des recettes; la puissance de production du pays s'est développée et malgré les efforts que nous imposait la réorganisation nationale on est parvenu, d'année en année, à fortifier et à simplifier notre perfectionnement financier. L'exercice 1892 va être signalé, à cet égard, par un nouveau progrès.

On a réduit pour cet exercice, dans une forte proportion, les dépenses alimentées par des emprunts; on s'est rapproché de l'unité budgétaire et, tout en opérant de considérables dégrèvements, on a pu entrevoir pour les exercices prochains la perspective d'améliorations non moins fécondes. C'est particulièrement depuis trois ou quatre ans qu'une vigilance plus sévère préside à l'élaboration des budgets. La réduction des crédits additionnels, une évaluation plus rigoureuse qu'autrefois des recettes et des dépenses, l'incorporation de nombreuses dépenses extraordinaires au budget ordinaire sont des faits qui témoignent hautement du zèle du gouvernement et de l'efficacité du contrôle parlementaire.

Il est incontestable que les besoins nationaux ont beaucoup grandi depuis vingt ans; notre dette est plus lourde, nos charges militaires sont plus étendues, mais M. le sénateur Boulanger a pu établir avec vérité qu'il y a aujourd'hui plus d'ordre dans nos finances que sous les régimes qui ont précédé la guerre.

Le seul point critiquable de notre organisation est l'insuffisance de l'amortissement. On pratique, il est vrai, de notables amortissements dans divers services, mais est-il possible d'amortir davantage quand on est encore obligé d'emprunter? Dans un délai qui ne saurait être fort éloigné, on sera sans doute parvenu à subvenir à tous les besoins publics sans recourir au crédit. Les Chambres auront alors le devoir de se préoccuper de l'énormité de notre dette.

Il est satisfaisant de constater que cette question si grave attire, dès maintenant, l'attention du Parlement. A la Chambre, le rapporteur général du budget, au Sénat, le rapporteur général de la commission des finances ont rappelé que la constitution d'une large dotation d'amortissement deviendrait une des nécessités prochaines de notre politique. Ces déclarations donneront sécurité au pays.

LA TSARINE EN FRANCE

On lit dans le *Journal des Débats* :

On fait courir le bruit que l'impératrice de Russie viendrait cet hiver en France accompagnée du grand-duc Georges. Ce serait à ce que l'on assure, dans une des stations balnéaires de la Méditerranée que Sa Majesté aurait décidé de passer un ou deux mois.

Nous croyons savoir qu'il n'y a encore rien de définitif au sujet d'un voyage de l'impératrice de Russie en France. Il n'est même pas certain que Sa Majesté doive quitter la Russie.

En tous cas, le gouvernement français n'a pas encore été pressenti, comme l'usage le veut, relativement à cette visite impériale.

LE PAPE ET M. DE CASSAGNAC

Une dépêche de Rome en date d'hier nous apprend que l'*Osservatore romano*, l'organe du pape, publie une note à l'adresse du journal de M. Paul de Cassagnac, l'*Autorité*.

Cette note dit :

En vérité, on ne peut considérer comme un vrai zèle celui qui pousse un homme qui veut prendre l'attitude du défenseur de la foi et de l'Eglise à faire une amère censure de la conduite du Saint-Siège et de ses représentants en ce qui regarde les intérêts religieux, à jeter des injures et du discrédit sur les prélats respectables qui ne font pas tout ce que voudrait le journaliste et à pousser les fidèles à la révolte contre la légitime autorité ecclésiastique.

M. de Cassagnac devrait se rappeler que ceux qui veulent défendre, avec l'esprit du catholique sincère, la religion ne peuvent ni ne doivent mêler les intérêts religieux avec ceux de leurs partis. Ils ne doivent pas, par conséquent, se servir de la religion pour faire une opposition systématique au gouvernement existant. Du reste, les vrais catholiques savent déjà que, dans cet ordre d'idées, ils doivent obéissance et soumission complète au souverain pontife et à ses représentants, surtout en ce qui sert à déterminer les rapports entre l'Eglise et l'Etat, qui, en France sont réglés par le Concordat. Aucun vrai catholique ne doit douter que cette matière ne soit uniquement réservée au pontife qui en a fixé les bases et y a apposé son auguste signature avec celle du chef d'Etat.

Nous voulons espérer que M. de Cassagnac voudra réfléchir aux funestes conséquences de sa manière d'écrire et se persuader qu'en semant le scandale et le schisme il rend service non à la religion, qu'il dit défendre, mais à la cause de ses ennemis.

M. de Cassagnac se rendra-t-il aux raisons données par le pape?

Nous en doutons, d'autant plus que le rédacteur en chef de l'*Autorité* a déjà déclaré qu'il ne voulait avoir de respect pour le pape que d'une façon très relative.

S'agit-il de faire gras le vendredi? Si le pape le permet, M. de Cassagnac se soumettra sans rechigner aux douceurs des bifteacks ou des côtelettes pendant les sept jours de la semaine, mais si Sa Sainteté veut contrecarrer la façon de voir, en politique, de l'*Autorité*, halte-là, très saint-père !

Chacun son métier! vous êtes le grand directeur des messes catholiques, mais quand vous sortez de l'Eglise, il n'y a plus pour vous à attendre les respects de M. de Cassagnac. Hors de l'Eglise, vous n'avez plus droit à son salut.

Et cette petite comédie promet de continuer quelque temps encore, ce qui nous fait entrevoir des jours réjouissants.

CARNET DE DEUIL

Au moment où 1892 commence, il est intéressant de jeter un coup-d'œil en arrière et de voir les noms des célébrités disparues en 1891.

Voici cette liste :

Ecrivains : Octave Feuillet. Elie Berthet, Théodore de Banville, Fortuné du Boisgobey, Auguste Vitu, Francis Enne, Léopold Stapleaux, Albert Wolff, Henri de Lapommeraye.

Peintres et sculpteurs : Aimé Millet, Meissonnier, Pelouze, Chaplin, Th. Ribot, Chapu, Delaunay, Adrien Marie.

Musiciens : Léo Delibes, Litolff.

Artistes dramatiques : Mmes Agar, Céline Montaland, Thirion, etc., etc.

Généraux et amiraux : le général comte Pajol, l'amiral Aube, le général Sumpt, gouverneur des Invalides, le général Campenon, l'amiral de Montaignac, le général Appert, et... au cimetière d'Ixelles, le général Boulanger.

C'est également en 1891 que sont morts :

M. Jules Grévy, ancien président de la République, le baron Haussmann, le prince Napoléon, lord Lytton, l'empereur Dom Pédro et M. Alphand.

NOUVELLES MILITAIRES

Promotion de généraux

C'est seulement à la veille de Pâques qu'aura lieu la première promotion des généraux. Elle sera déterminée le 9 avril par l'admission au cadre de réserve, de M. le général de division Logerot, gouverneur de Toul, dernier frère de l'ancien ministre de la guerre.

En y comprenant une retraite prématurée annoncée dans un corps d'armée du Midi, la prochaine promotion comprendra 3 généraux de division et 10 généraux de brigade.

Depuis bientôt quatre ans que M. de Freycinet est aux affaires, il a reconnu qu'avec des promotions trimestrielles, il était possible de tenir un compte exact de la proportionnalité d'avancement revenant à chaque arme.

L'an dernier, nous avons eu les promotions du 21 mars, du 11 juillet, du 28 octobre et du 29 décembre.

C'est à peu près à des dates correspondantes que seront nommés les généraux de division et de brigade en 1892.

Les fils de veuve

L'article 21 de la loi militaire, relatif aux dispenses du service en temps de paix, a donné lieu, de la part des conseils de revision, à des appréciations contradictoires de la situation des fils de veuves dont la mère, remariée en secondes noces, a divorcé avant la comparution de ces jeunes gens devant le conseil de revision.

Dans sa dernière séance, le conseil d'Etat au contentieux vient, sur le rapport de M. Meyer, auditeur, de fixer souverainement la jurisprudence en décidant que le fils d'une veuve remariée ne peut être admis, *même au cas où le second mariage a été dissous par le divorce*, à réclamer le bénéfice de la dispense.

Appel des réservistes

Nous avons dit dernièrement que les réservistes des classes de 1882 et 1885 seront appelés dans le cours de la présente année.

Cette convocation, d'une durée de vingt-huit jours, aura lieu, pour les réservistes d'infanterie, en trois périodes, savoir : du 14 mars au 10 avril, du 22 août au 18 septembre, du 26 septembre au 23 octobre.

La date de la seconde période indique l'époque probable des grandes manœuvres d'automne ; et, comme la libération de la classe qui termine ses trois années de service suit immédiatement la fin des opérations, les soldats de la classe de 1888 seront sans doute renvoyés vers le 20 septembre.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique

Election sénatoriale du Rhône

Lyon, 3 janvier. — Le comité républicain du Rhône a choisi pour candidat à l'élection sénatoriale du 10 janvier, M. Clapot, conseiller général, par 109 voix contre 57 accordées à M. Thévenet, député, ancien ministre de la justice.

Une Manifestation révolutionnaire

AU PÈRE-LACHAISE

Paris, 3 janvier. — Les membres du parti révolutionnaire se sont rendus, cet après-midi, au Père-Lachaise, au nombre de deux cents environ.

MM. Roche et Granger, députés de Paris, et Gabriel, député de Nancy, faisaient partie du cortège. A l'entrée du cimetière, le drapeau rouge a été déployé et les assistants se sont dirigés vers la tombe de Blanqui.

Là, MM. Granger et Roche ont pris successivement la parole et fait le procès du gouvernement.

Aux cris de : « Vive la Commune », on s'est ensuite rendu à la tombe d'Eudes, où un discours a été prononcé par M Alfred Brouillé ; puis le cortège a défilé devant le mur des fédérés et la sortie s'est effectuée sans aucun incident.

LES MARINS RUSSES A TOULON

Toulon, 8 janvier. — Un grand banquet, offert par nos sous-officiers de marine à ceux de la frégate russe *Minin*, a eu lieu aujourd'hui à la division des équipages de la flotte. C'est le commandant même de la division, M. le capitaine de vaisseau Bienaimé, qui a présidé le banquet, assisté de plusieurs officiers russes.

Autour de la table d'honneur, deux grandes tables circulaires avaient été disposées ; l'une réunissait 280 quartiers-maitres et matelots français et russes, l'autre 114 premiers et seconds maitres des deux flottes. Plusieurs toasts chaleureux ont été portés aux navires des deux nations et à leur alliance : l'entrain et la cordialité n'ont cessé de régner dans la salle du banquet, brillamment décorée pour la circonstance, grâce à l'imagination de nos braves marins.

Les officiers du « Courbet » ont offert ce soir un dîner aux officiers du « Minime ». Un bal a eu lieu cette après-midi ainsi qu'une représentation théâtrale organisée par les marins français.

RETOUR DU « SHAMROCH »

Alger, 3 janvier. — Le transport « Shamroch » vient de débarquer ici 40 malades militaires, 45 sont restés à bord pour être dirigés sur Toulon.

Le Shamrock, qui a quitté Khong le 8 novembre a du subir à Saïgon une quarantaine de 15 jours et une seconde de 7 jours au Tor; seize décès, dont trois causés par le choléra, se sont en effet produits pendant la traversée.

Mais avant même la quarantaine du Tor ainsi que vous l'avez du reste annoncé ces jours derniers, il n'y avait plus à bord aucun cas cholérique.

Le transport a quitté Alger cette nuit.

Double assassinat à Dijon

Dijon, 3 janvier. — Charton, l'assassin des époux Ray, a été arrêté hier à six heures du soir à Dijon. L'assassin a fait des aveux complets avec un cynisme révoltant.

Suicide d'un adjudant

Dijon, 3 janvier. — Un adjudant de Reulle-Vergy s'est suicidé ce matin, vers 6 heures en se couchant sur les rails. Le chasse-pierres du train 7011, qui va de Paris à Dijon, lui a fracassé la tête.

Faits divers Télégraphiques

(De nos correspondants spéciaux)

LES ÉVADÉS DE MONTPELLIER. — Montpellier, 3 janvier. — Le quatrième évadé, Magnères, a été arrêté et interné de nouveau à la maison d'arrêt, où il est procédé en ce moment à son interrogatoire. Comme cette arrestation était ignorée, Magnères n'a été l'objet d'aucune manifestation de la part de la foule.

UN PARRICIDE. — Brest, 3 janvier. — Un parricide a été commis hier dans la commune de Ploudaniel, près Brest. Le meurtrier, après avoir tué son père, l'a pendu.

MORT D'UN ANCIEN DÉPUTÉ. — Marseille, 3 janvier. — On annonce la mort de M. Labadié, ancien député des Bouches-du-Rhône, né en 1814. C'était un républicain de l'avant-veille. Il entra dans la vie publique en 1848.

Nommé préfet des Bouches-du-Rhône par le gouvernement de la Défense nationale, il se démit bientôt de ces fonctions. Elu en 1871 conseiller général par un canton de Marseille, il fut pendant trois ans président du Conseil général des Bouches-du-Rhône.

Il fut élu pour la première fois député en 1876 et a siégé jusqu'en 1881.

MORT D'UN MEMBRE DE L'INSTITUT. Paris, 3 janvier. — Nous apprenons la mort de M. Bailly, membre de l'Institut, décédé à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

UN FAUX SUICIDE. — Bordeaux, 3 janvier. — La *France* de Bordeaux raconte le fait suivant :

« Mme X.., propriétaire de l'immeuble sis au n° 4 de la place du Repos, avait depuis plusieurs mois une locataire fort revêche les jours de terme, et qui n'avait jamais payé un centime de son loyer. Perdant patience, elle avait menacé cette dernière de la faire expulser officiellement.

» La locataire se décida alors à déménager, mais elle résolut de se venger au préalable. Avant-hier donc, vers dix heures, la propriétaire remarqua que sa locataire n'avait pas paru de la matinée.

» Elle se décida à monter au premier pour s'informer si celle-ci était malade ou si un accident quelconque était survenu.

» La porte de la locataire était fermée à clé ; seulement, un trou ou judas pratiqué à travers la boiserie permettait de voir dans l'intérieur.

» Or, un corps inerte se dessinait sous les draps ; la chambre était tendue de branches de laurier et de cyprès ; quelques tentures noires au-dessus du lit complétaient le tableau.

» Au milieu de la pièce, un vaste réchaud avec du charbon encore allumé.

» Au secours ! s'écria la propriétaire. La malheureuse vient de se suicider. Le réchaud brûle encore...»

» On s'empressa. Comme la porte était fermée à clef, on courut au Poste de la rue d'Ornano, fermé à cause des fêtes. On eut alors l'idée de courir au poste d'octroi et de faire téléphoner au 6e arrondissement.

» Le secrétaire du commissariat accourut et fit enfoncer la porte. On s'aperçut alors qu'on était victime d'une fumisterie, le lit était vide, la dame X... avait placé un mannequin entre les draps pour faire croire à un suicide. Sur la table un billet conçu à peu près en ces termes : « Je me f... de vous..., ma propriétaire est une ânesse. »

ARRESTATION D'UN CAISSIER. — Paris, 3 janvier. — Werner, caissier chez un banquier du boulevard Haussmann depuis une dizaine d'années, était tout simplement en train de faire fortune. Ses escroqueries se montent déjà à la jolie somme de 400.000 fr. On ne sait où elles se seraient arrêtées si le patron de cet excellent employé n'était venu mettre le nez dans ses affaires.

La veille du nouvel an, M. H.., c'est le nom du banquier, demanda à son employé de lui fournir un état de caisse,

« J'ai l'intention d'améliorer votre situation, lui dit-il. Je compte absolument sur cet état demain. »

Werner partit en balbutiant : tout autre aurait été heureux de la bonne parole de M. H... mais notre homme avait d'excellentes raisons pour craindre un minutieux examen de ses livres, il trouvait sa situation suffisamment bonne et jugeait inutile de l'améliorer. J'te crois !

Le jour de l'An, le caissier ne parut pas à son bureau, le lendemain pareillement.

Très étonné de cette absence non motivée, M. H. envoya un employé de sa maison pour prendre des nouvelles de Werner. Celui-ci, très calme, écrivit une longue lettre au ban-

---

LE NOM FATAL

PREMIÈRE PARTIE

On recevait rarement, à peine deux ou trois fois par an, car M. Drouet n'aimait pas de donner l'argent de sa femme à manger aux autres. Mais ce jour là c'était lui-même qui s'était mis en frais. Dès le lever il avait dit à sa femme :

— Je me charge du poisson. J'irai l'acheter à la halle avant d'aller au ministère.

— Il faudrait peut-être, auparavant inviter M. Briare, hasarda celle-ci. S'il était déjà retenu ?

— M. Briare est toujours libre.

— Puis, il serait plus convenable de l'inviter quelques jours d'avance.

— Bah : entre nous... Je l'amènerai au sortir du bureau à la fortune du pot. Comme cela, [illegible] n'aura pas l'air préparé.

— Et quel [illegible] vas-tu prendre ?

— Il me semble qu'une [illegible] langouste.

— Oui, c'est ce qu'il y aura de plus convenable.

Et comme viande ?

— Un bon gigot.

— Avec des haricots flageolets ?

— Comme entrée, un poulet à la sauce.

— En daube ?

— Oui, tu les fais si bien.

— Si tu le désires. — Comme entremets, Paule fera une crême avec des œufs à la neige... Elle a coutume de réussir ce plat dans la perfection.

— Oui... ce sera très convenable ainsi.

— Comme dessert...

— Des fruits naturellement... des confitures... quelques gâteaux...

— Un parfait au café... Je le commanderai en allant au ministère.

— Fais comme tu voudras.

— M. Briare n'aura pas été souvent mieux traité... Un menu simple et substantiel, sans apprêt...

Tout cela avait été convenu au saut du lit, avant même que Paule fût levée ; aussi la jeune fille fut-elle très étonnée, quand elle frappa à la porte pour venir dire bonjour à ses parents, d'apprendre que son père était déjà sorti.

— Il est allé à la halle, dit la mère.

— A la halle ?

— Acheter une langouste.

— Nous avons donc du monde?

— Un monsieur ce soir... un ami de ton père... un employé du ministère des travaux publics, M. Briare.

La jeune fille devint légèrement pâle.

Elle avait plusieurs fois entendu prononcer ce nom-là chez elle, cette invitation inattendue ne lui paraissait que trop significative.

Néanmoins, elle ne dit rien...

Elle murmura seulement ;

— Je ne savais pas...

— C'est hier soir seulement que ton père a décidé cela... Il est convenu entre nous que tu feras une crême.

— Je ferai ce que tu voudras, ma mère.

— Tâche de déployer tous tes talents...

— Je ferai de mon mieux...

— M. Briare est un homme qu'il faut bien traiter... Il est d'une très bonne famille... Son père est un ancien magistrat... Il a été procureur impérial à Poitiers... Ils ont de la fortune...

Paule ne s'était point trompée.

Si sa mère lui donnait tous ces détails, c'est qu'on avait comploté quelque chose.

Ce n'était pas un simple invité qui allait se présenter ce soir ,, c'était un prétendu.

Elle pensa aussitôt à Octave...

Elle se dit qu'elle lui resterait fidèle malgré tout ; mais elle devint toute triste, car elle prévoyait déjà les chagrins, les luttes qu'elle allait avoir à subir.

— De plus, poursuivit la mère, c'est un jeune homme très protégé... Il a à peine vingt-cinq ans et ses appointements frisent deux mille francs... C'est un très beau garçon

La jeune fille ne répondait pas...

Que lui importait.

Elle attendit le soir avec une appréhension mêlée de curiosité...

Elle était résolue à trouver M. Briare, déplaisant, quelque agréable qu'il pût être...

Elle se le figurait maussade et bellâtre...

Sa mère n'avait pas osé vanter ses talents.

Elle avait dit de lui qu'il était très protégé...

C'est donc par faveur qu'il était arrivé à la situation modeste qu'il occupait...

Pendant la journée, le programme arrêté le matin avait été scrupuleusement suivi...

M. Drouet était revenu de la halle à huit heures et demie avec une langouste sur la qualité de laquelle sa femme et lui s'étaient extasiés pendant une demi-heure, tout le temps du premier déjeuner.

Puis il était passé, en allant au ministère commander le parfait au café, pendant que Mme Drouet allait choisir chez le boucher un gigot monstre...

. . . .

Six heures viennent de sonner...

Tout est prêt.

Le gigot tourne à la broche.

La crême refroidit...

Le parfait vient d'arriver..

La femme de ménage, qu'on a conservée toute la journée pour aider et pour servir, va et vient à travers les pièces, endimanchée et ahurie.

Mme Drouet est depuis une heure sur son trente-et-un, comme on dit.

Elle a mis toutefois un tablier pour aller à la cuisine sans tacher sa robe, un tablier qu'elle ôtera au coup de sonnette.

Paule, en toilette très simple, achève de mettre le couvert.

L'appartement, très propre, a pris un air de fête.

On a mis des fleurs fraiches dans les vases.

Et le couvert a vraiment bon air avec son linge bien blanc, son argenterie et ses cristaux qui brillent sous la lumière de la suspension...

M. Drouet a eu l'idée, pour enjoliver la table, d'ajouter quelques hors-d'œuvre, un ravier de crevettes, puis un ravier de saucisson, faisant les quatre coins avec un ravier de beurre et un autre d'olives...

L'heure s'approche...

Mme Drouet compte les minutes...

Elle attend le coup d'œil approbateur de son mari...

Le timbre résonne...

Un mouvement se produit...

La maitresse de la maison jette son tablier..

La femme de ménage court à l'antichambre en fermant les portes derrière elle.

Paule se dérobe.

— Emile n'est donc pas avec lui? se demande Mme Drouet... Comment se fait-il qu'il sonne ?

La bonne revient bientôt.

Fausse alerte!...

C'était le concierge qui montait une lettre.

Mme Drouet avait remis son tablier pour courir à la cuisine jeter un dernier coup d'œil à son poulet en daube et à son gigot, quand la porte de la salle à manger s'ouvre, et un grand monsieur parait, poussé par M. Drouet.

C'est M. Briare.

Mme Drouet, affolée, rougit, perd la tête, ne sait pas où cacher son tablier...

— Ma bonne amie, dit M. Drouet, je te présente M. Ernest Briare.

Sa femme s'incline... parvient enfin à arracher son tablier de N[illegible] et balbutie :

— Vous me [illegible]ouvez, monsieur, en cuisinière.

Ernest Briare, gourmé et solennel, laisse tomber cette sentence :

— Le tablier de cuisine est le plus bel ornement d'une mère de famille.

Puis il prend son monocle et se met à lorgner la table.

Mme Drouet s'est esquivée.

— Je vous aurais bien fait passer au salon, dit Emile Drouet d'un air qu'il veut rendre spirituel, mais nous n'en avons pas...

— La plus belle fille du monde, fait Ernest...

— ... Ne peut donner que ce qu'elle a, naturellement... achève le père de Paule...

Puis, lui offrant un siège, il ajoute.

— Asseyez-vous... Mettez-vous à votre aise.

Ernest commence à déboutonner un gant, mais il s'arrête aussitôt.

— Je voudrais auparavant, dit-il, avoir l'honneur de saluer mademoiselle...

— C'est vrai, fait M. Drouet... où est-elle donc?...

Il se lève...

— Je vais aller la chercher.

— Je vous en prie, ne la dérangez pas...

Sur le seuil de la porte il croisa sa femme.

— Où est donc Paule?

— Dans sa chambre sans doute... Elle était là tout à l'heure...

— Elle n'est donc pas habillée?...

— Mais si. c'est elle qui a mis le couvert...

Elle ne sait sans doute pas que vous êtes arrivés.

— Préviens-la...

— J'y cours... Et mon couvert, qu'en dis-tu?

— Très bien.

— J'ai eu une bonne idée d'ajouter des crevettes?

— Très bonne...

— Et du saucisson, des oli[illegible]es... ça orne...

— Oui... oui... c'[illegible] parfait...

— M. Drou[illegible] parait très gai.

Sa fe[illegible]mme l'a rarement vu ainsi...

Il a l'air aimable...

Ernest, sur sa chaise, lorgne toujours...

Il étouffe un baillement entre ses mains gantées...

Il attend la petite...

On lui a dit qu'elle était très jolie...

Paule parait enfin.

Il se dresse aussitôt, se courbe en deux.

— Mademoiselle...

— Monsieur...

— Et maintenant à table! s'écrie gaiement M. Drouet...

Se tournant vers sa femme.

— Tout est prêt?...

— Je vais faire servir.

Pendant ce temps le jeune homme et la jeune fille se sont observés à la dérobée.

Le premier est comme ébloui.

Paule lui semble beaucoup plus belle encore qu'on ne le lui avait dit et qu'il l'eût espéré.

Une légère rougeur a coloré ses joues ordinairement pâles...

Mlle Drouet n'a pas de désillusion.

L'homme est bien tel qu'elle se le figurait.

Il est plutôt beau que laid, de grande taille, sérieux, solennel...

Les yeux, très réguliers, paraissent dénués d'intelligence.

Ils sont ternes, nuls, sans lueurs...

Le lorgnon leur donne un air poseur, impertinent...

La bouche est bien fendue, très fraiche. Pas de moustaches... De courts favoris noirs.

M. Briare ressemble assez à un substitut.

Il a voulu sans doute se donner l'aspect magistrat pour montrer qu'il appartient à une famille de robe...

Mais la bonne parait avec le potage...

On s'assied...

M. Drouet a fait placer l'invité à droite de sa femme.

Paul lui fait vis-à-vis, à sa droite à lui...

On sert...

Ernest Briare parait très avare de ses paroles, qu'il trouve sans doute très précieuses, car il en laisse échapper rarement...

Le diner se passe sans incident...

M. Briare est resté grave, bien que M. Drouet ait lâché plusieurs fois, pour le dérider, quelques-unes de ces bonnes plaisanteries de bureau qu'on se repasse de génération en génération.

C'est à peine s'il a adressé quelques mots de compliments à la maitresse de la maison, mais il a consciencieusement regardé, observé, examiné Paule... Décidément la jeune fille est très jolie, très jolie, absolument... Un teint superbe, des yeux bleus ravissants, pleins d'intelligence... M. Drouet a fait mousser tous ses talents... Elle est reçue institutrice... Une satisfaction qu'il voulait se donner, bien qu'elle n'eut pas besoin d'exercer... Mais le brevet est comme le baccalauréat des femmes et ça ne nuit jamais à une jeune fille d'être instruite.

— Certainement, dit M. Briare...

Alors le père renchérit aussitôt.

— Elle écrit mieux que moi... Et pourtant je suis renommé au bureau pour mon écriture. C'est moulé.

— Oui, je sais, dit négligemment l'invité... j'en ai entendu parler... Moi j'écris comme un chat...

— Oh ! si vous n'étiez pas si bien appuyé ! Ernest rit d'un air suffisant.

(A suivre) JULES DE GASTYNE.